



QUÉMÉNEUR Jean-Auguste

Naissance : 11 novembre 1918 - Ploumoguier

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Secteur(s) d'action : Ploumoguier

Arrêté, Fusillé

Décès : 10 février 1941 - Brest

Mort pour la France

Jean Auguste Marie Quéménéur est le fils de cultivateurs établis à Men ar Yar en Ploumoguier. En âge d'être mobilisé, nous ignorons si Jean-Auguste Quéménéur a participé à la Guerre 1939-1940. Cela semble peu probable car, selon des témoignages [\[1\]](#), l'intéressé ne disposait pas de toutes ses facultés mentales.

Au début de l'occupation allemande, en septembre et octobre 1940, Jean-Auguste Quéménéur se serait livré à des sabotages de câbles militaires allemands. Ceci ne passe pas inaperçu aux yeux de la Wehrmacht qui inflige une lourde amende de 20 000 francs à la commune de Ploumoguier. Pire, les Allemands raflent à Plouarzel et Ploumoguier cinq otages. La situation est prise au sérieux par les autorités locales françaises, une enquête est ouverte par les gendarmerie du Conquet et de Saint-Renan.

Rapidement, les enquêteurs s'orientent vers le jeune Jean-Auguste Quéménéur. Mis en état d'arrestation par la gendarmerie française, le principal suspect est conduit à la kommandantur de Plouarzel, où il est livré aux troupes d'occupation. Cette arrestation permet de faire libérer les otages et dans les jours qui suivent, de diviser par deux l'amende visant la commune de Ploumoguier. Le commandant de la place de Brest, le Major Bolten, fait paraître dans la presse, le 5 octobre 1940, un rappel des règles en vigueur en insistant sur le fait que la peine de mort est encourue, en cas de détérioration de câbles.

Interné à Brest, Jean-Auguste Quéménéur est condamné à mort pour acte de sabotage, le 15 novembre 1940. À deux reprises, la Direction générale des territoires occupés (D.G.T.O) tente d'influer sur le verdict en présentant le jeune cultivateur comme faible d'esprit et malade, certificat de maladie à l'appui. Mais rien n'y fait, Jean-Auguste Quéménéur est fusillé au plateau du Bouguen (au stand de tir ?) à Brest, le 10 février 1941 à 9 heures.

Sa famille est prévenue le jour même tandis que son nom est utilisé par la propagande allemande. En guise de dissuasion, des affiches sont placardées en ville pour rappeler à tout à chacun le prix qu'il en coutera en cas de sabotages.

Jean-Auguste Quéménéur est déclaré Mort pour la France après guerre. Son nom figure sur le monument aux morts de sa commune natale.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Sources - Liens

- Commune de Ploumoguier, registre d'état civil.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([3E_391_042](#)).
- La Dépêche de Brest, éditions du [5 octobre 1940](#) et [10 octobre 1940](#).
- Le Maitron, notice biographique de [Jean-Auguste Quéméneur](#).

Notes

[1] Source : Centre de généalogie du Finistère, base Horsec - Témoignage d'habitants de Ploumoguier (2010)

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>